

Etude n°12

*Le rapport que le Christ établit entre la loi morale et
les bonnes œuvres*

On entend souvent dans les milieux chrétiens que l'homme est sauvé par la foi seule, indépendamment de son observance de la loi morale et de ses résultats en bonnes œuvres. Etudions l'Écriture et voyons ce que Jésus enseignait sur le rapport entre la foi, l'obéissance et les œuvres.

I. L'HOMME EST CREE COMME UN ETRE MORAL, DIRIGE PAR DES LOIS MORALES

A. Jésus-Christ est le Créateur de l'univers

1. Dans la création les lois sont nécessaires. Elles contrôlent toute la matière et tous les êtres vivants. Le Fils de Dieu est le grand Législateur. Le Christ a écrit la loi dans l'esprit de l'homme quand il nous a créés. Le Christ du Nouveau Testament est Jehova de l'Ancien Testament. Aucun homme n'a jamais vu Dieu le Père. Jean 1.18.

2. C'est Jésus-Christ qui a donné à Israël, par l'intermédiaire de Moïse au Mont Sinaï, les dix commandements. Néhémie 9.10-13 ; 1 Corinthiens 10.4. Jésus-Christ a donné une explication détaillée concernant les profondes implications des dix commandements dans son sermon sur la Montagne des Béatitudes. Matthieu 5.17, 18, 21, 22, 27, 28, 31, 32, 38, 39. Il a montré à ses auditeurs la spiritualité de la loi, et il leur a dit que ces principes touchent chaque aspect de leur vie.

B. Jésus-Christ a exalté sa loi morale

1. L'homme a péché en transgressant la loi de Dieu. 1 Jean 3.4. Le Rédempteur de la race humaine a commencé son travail de rédemption exactement là où Adam a échoué. Adam a échoué dans l'observation de la loi morale de Dieu : il a désobéi. Si Jésus, pendant sa vie terrestre, avait transgressé le moindre de ces commandements ne serait-ce qu'une fois, il aurait péché et perdu la lutte contre Satan. « Qui est celui d'entre vous qui me convaincra de péché? » Jean 8.46 (Martin). « Je veux faire ta volonté, mon Dieu! Et ta loi est au fond de mon cœur. » Psaume 40.9.

2. Il a été prophétisé que le Messie exalterait et glorifierait la loi de Dieu. Esaïe 42.1-9. Jésus a accompli cette prophétie. Matthieu 5.17, 18.

C. Le Mont Sinaï et Golgotha ne sont pas des adversaires

1. Les événements qui se sont produits au Mont Sinaï et ceux de Golgotha sont complémentaires et non contradictoires les uns et les autres. Au Mont Sinaï le Christ a demandé que son peuple lui obéisse, tandis que par sa vie et sa mort il a rendu possible à l'homme d'obéir à ses préceptes. Le Christ lui-même observe sa loi en nous.

2. La loi demandait deux choses au Rédempteur. La première, c'est de mener une vie absolument sans péché ; et la seconde, c'est de payer la sanction suite à la transgression de l'homme. Jésus a fait les deux. Sur la croix il a payé la sanction pour nous, qui est la deuxième mort.

Il est permis uniquement aux hommes justes et sans péché de vivre toujours. La vie juste de Jésus-Christ est imputée et impartie librement aux croyants. C'est bien dommage que très peu profitent de ce don.

3. Satan a eu un grand succès en mettant en opposition Jésus-Christ et la loi morale, Golgotha et le Mont Sinaï, comme si ces notions étaient

contraires. Les Juifs disent qu'ils n'ont rien à voir avec Golgotha et Jésus-Christ, et beaucoup de chrétiens prétendent qu'ils n'ont rien à voir avec le Mont Sinaï et la loi. Des millions de personnes religieuses croient en ce mensonge. Avec succès Satan a d'abord trompé les Juifs et leur a fait croire que Jésus était contre la loi et le temple. De la même manière il trompe le monde chrétien avec l'affirmation que la loi morale et les bonnes œuvres ne font pas partie de la foi de Jésus.

D. Jésus a honoré la loi morale

1. Jésus-Christ a honoré et a observé sa propre loi. Jean 15.10. « Si vous m'aimez, gardez mes commandements. » Jean 14.15. Quand Jésus a donné à ses disciples ce qu'il appelait « un nouveau » commandement, « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimé » (Jean 13.34), il a simplement souligné le deuxième grand commandement, « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Matthieu 22.39.

2. Le Nouveau Testament repose sur le même fondement que l'Ancien, à savoir, la loi morale de Dieu. Dans les temps vétérotestamentaires, aussi bien que maintenant, les croyants observaient la loi morale par l'Esprit de Dieu habitant en eux. Dans les temps de l'Ancien et ceux du Nouveau Testament, certains hommes ont essayé de garder la loi morale avec leurs propres forces. Cela est impossible. Ils sont appelés avec raison des « légalistes ».

A la création le Christ a écrit la loi morale dans le cœur de l'homme et dans son esprit. Aujourd'hui le Christ fait la même chose avec l'homme qui s'abandonne à lui. Hébreux 8.10.

3. Le Christ sera le Juge. Jean 5.22, 27. La base de son jugement sera sa sainte loi. Jacques 1.23-25 ; 2.10.

4. Les marques de distinction du peuple de Dieu, vivant à la fin de l'histoire du monde, sont clairement données dans Apocalypse

14.12 : « C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus. » Cela souligne que ce n'est pas que de la foi *en Jésus* que nous avons besoin, mais de la foi *de Jésus* ; la vraie foi que Jésus avait quand il était sur la terre peut être aussi la nôtre.

Qui entrera dans la Nouvelle Jérusalem ? La réponse se trouve dans Apocalypse 22.14 : « Bienheureux sont ceux qui observent ses commandements, afin qu'ils aient droit à l'Arbre de vie, et qu'ils entrent par les portes dans la Cité. » (Martin). Les croyants qui prennent plaisir à observer les Commandements de Dieu, sont ceux que Satan choisit pour ses attaques les plus vicieuses. Apocalypse 12.17.

E. La loi morale de Dieu est en vigueur

1. S'il n'y avait pas de loi, il n'y aurait pas de péché et donc pas besoin de rédemption. C'est la loi seulement qui nous montre ce qu'est le péché. Romains 3.20. La loi ne peut pas nous purifier de notre nature pécheresse ; elle ne peut pas pardonner nos péchés. Et elle ne nous donne pas de force pour nous éloigner du péché. La loi nous renvoie à Jésus-Christ qui seul nous purifie de notre nature pécheresse, nous pardonne les péchés, et nous donne la force pour cesser de pécher. Galates 3.24.

2. Le peuple juif a aussi reçu l'Évangile, mais seulement en symboles, en supports visuels, à travers les lois cérémonielles, les services du temple et les fêtes annuelles. Ces trois symboles représentent l'Évangile jusqu'à sa concrétisation : Jésus-Christ venu dans ce monde. Hébreux 4.2, 6. Dans tous ces symboles ils devaient voir Jésus-Christ, le Messie. Il est notre Grand prêtre, l'Agneau sacrificiel, le Médiateur, l'Avocat et le Juge. Le Christ accomplit chaque aspect des lois cérémonielles ; ces cérémonies sont arrêtées parce que Jésus-Christ, la réalisation, est venu. Daniel 9.27 ; Matthieu 27.51 ; Colossiens 2.14 ; Hébreux 10.1, 14.

3. La loi morale, les dix commandements, est toujours en vigueur et accomplit sa tâche : elle désigne le péché et nous permet d'avoir recours au Christ. Depuis la mort de Jésus-Christ, les pécheurs n'effectuent plus de cérémonies selon la loi cérémonielle, mais ils ont recours au Christ lui-même pour la rédemption. C'est lui la solution de notre problème du péché.

4. Jésus-Christ est l'incarnation de la loi morale. Le Sauveur promis, le plan du salut, les modes de justification, de sanctification et de glorification du pécheur repentant ont été révélés dans des types et des ombres dans la loi cérémonielle, et dans les services du temple. Tout cela était une réponse à la loi morale et la glorifiait.

5. L'observance de la loi morale, la performance des bonnes œuvres, ne peut jamais sauver l'âme. Par ailleurs, le refus incessant d'obéir au moindre commandement de Dieu ou l'absence de bonnes œuvres dans la vie du croyant, lui ferment la porte du ciel, parce qu'il démontre que le Christ ne vit pas en lui. Matthieu 25.29, 30 ; Jacques 2.17, 18.

II. LA RELATION ENTRE LA FOI DE JÉSUS ET LES BONNES ŒUVRES

A. La foi est nécessaire

1. Tous les dons gratuits de Dieu deviennent les nôtres par la foi. « Or sans la foi il est impossible de lui être agréable. » Hébreux 11.6.

2. Le Saint-Esprit habite en nous par la foi. Romains 1.17 ; Ephésiens 3.17. Les vertus du Christ, sa force et son caractère deviennent les nôtres par la foi. Romains 3.28. La foi appuie la loi morale. Romains 3.27, 31.

3. La loi et la foi, à chacune ses fonctions. « Tout ce qui est né de Dieu triomphe du monde, et la victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi. » 1 Jean 5.4.

B. Quels sont les effets de notre foi ?

1. La foi n'est ni la raison ni la fin de notre salut ; elle n'est que l'œil qui voit, l'oreille qui entend, la main qui saisit. Elle n'est que le moyen pour s'approprier Jésus-Christ et sa rédemption. La foi c'est la confiance en Dieu qu'il accomplira ce qu'il a promis. C'est parce que nous croyons en lui que nous agissons selon notre foi et vivons en accord avec ses commandements.

2. C'est par la foi que nous acceptons Jésus-Christ comme notre Seigneur et Sauveur personnel. Actes 2.36, 41. Plusieurs souhaitent le recevoir comme leur Sauveur mais pas comme leur Seigneur. Ce n'est pas suffisant de croire dans la théorie de la vérité. Nous devons aussi vivre par sa grâce en accord avec sa vérité. Tous les hommes seront jugés sur leurs actes. Apocalypse 22.12.

3. La forme de christianisme qui n'exige pas au croyant une lutte avec son ancienne nature pécheresse, et qui ne demande pas le renoncement à soi et l'horreur de toute forme de péché, est un christianisme contrefait. Malheureusement cette forme est très populaire aujourd'hui. La vraie foi en Christ signifie une lutte continue pour ses principes. « Combats le bon combat de la foi. » 1 Timothée 6.12.

4. Avoir la vraie foi en Christ signifie accepter les avantages de l'Évangile, aussi bien que ses obligations. Foi et abandon au Christ ne signifient pas inactivité dans notre vie spirituelle. Elles montrent la coopération complète avec Dieu et le Saint-Esprit, pour surmonter nos tendances pécheresses. Nous devons utiliser chaque force et aptitude qui nous sont fournies par le Christ qui habite en nous, pour faire la volonté de Dieu et pour le servir. La Bible promet la condamnation à ceux qui n'ont pas un christianisme pratique. Matthieu 25.41-46.

C. La foi sans les œuvres est morte

1. La foi vraie et agissante est manifestée par les bonnes œuvres, « la foi qui est agissante par l'amour. » Galates 5.6.

La vraie relation entre la foi et les bonnes œuvres est décrite dans Jacques 2.14, 17, 18, 21, 24.

Quelle est l'importance que Jésus-Christ accorde aux bonnes œuvres ? La réponse se trouve dans Matthieu 7.21 : « Ceux qui me disent: Seigneur, Seigneur! N'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. » Dans 1 Jean 2.4 nous lisons : « Celui qui dit: Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur ». Et dans Luc 6.46 Jésus dit : « Pourquoi m'appellez-vous Seigneur, Seigneur, et ne faites-vous pas ce que je dis ? »

2. Noé croyait au Déluge et construisit une arche. Hébreux 11.7. Abraham croyait que Dieu peut ressusciter Isaac parmi les morts et a été enclin à offrir en sacrifice son fils. Hébreux 11.17-19 ; Jacques 2.21-23. De la même manière, le peuple de Dieu vivant lors du retour du Christ, aura les deux : la foi en Jésus et l'obéissance à ses commandements. Apocalypse 14.12.

III. IL Y A UNE MERVEILLEUSE HARMONIE DANS LA NOUVELLE VIE EN CHRIST

A. La foi de Jésus produit de bonnes œuvres

Il y a une merveilleuse harmonie entre notre foi en Jésus, l'observation des commandements de Dieu et les bonnes œuvres. Elles sont

étroitement liées. Chacune d'elles accomplit ses fonctions désignées par Dieu.

La foi est un don de Dieu offert à chaque homme, mais peu souhaitent le recevoir. Dieu donne au croyant une force divine pour accomplir des actes d'amour et d'obéissance à ses commandements. Par la foi en Jésus-Christ nous sommes continuellement connectés avec Dieu. « Vous qui, par la puissance de Dieu, êtes gardés par la foi pour le salut prêt à être révélé dans les derniers temps! » 1 Pierre 1.5.

B. Manque d'amour et manque de désir de faire de bonnes œuvres démontrent une foi morte

1. Quelqu'un peut dire qu'il croit en Jésus-Christ comme son Sauveur, qu'il croit en tous ses enseignements et promesses, mais sa foi est morte et ne l'amènera pas au salut, s'il ne démontre pas sa foi dans les actes de la vie de tous les jours.

2. Quelqu'un peut avoir une grande foi et des convictions fortes ; pourtant s'il n'a pas l'amour qui s'exprime dans de bonnes œuvres nobles et désintéressées au service de Dieu et de l'humanité, sa foi est sans valeur.

3. Personne n'est justifié ou sauvé par la loi morale ou par les bonnes œuvres, le croire est un concept païen de salut. Malheureusement, cette idée a capturé les esprits du peuple juif à l'époque du Christ et les a conduit à une ruine spirituelle totale. Ainsi ils ont condamné la foi de beaucoup de Chrétiens.

Nous sommes justifiés seulement par la foi en Jésus-Christ, en comptant sur sa justice. Cette foi vivante est tenue de s'exprimer dans des actes quotidiens qui, à leur tour, façonnent notre caractère selon l'image divine. Une telle foi vivante ne peut pas être cachée, elle brille comme

une lampe allumée. Elle rayonne de chaleur sur tous ceux qui vivent autour de nous.

4. Quand la foi est véritable, au moment de l'épreuve elle produit de bons fruits car nous aimons Dieu. Par la foi nous sommes plus que vainqueurs.